

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 2 mai 2016

Présents :

NICOLAS Stéphane, PIAZZA Cécile, HERBIET Alain, SCHULER Sandrine, NICOLAS Jean-François, HAZOTTE Cédric, DESARCE Maryse, COLSON Frédérick, MARI Xavier, SIMONIN Bertrand (arrivé au point n° 2).

Absente excusée : Virginie KOSCHER.

Secrétaire de séance : Bertrand SIMONIN.

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 23 mars 2016 ayant été approuvé sans observation, il a été signé par les conseillers.

Le maire demande l'autorisation d'ajouter 1 point à l'ordre du jour concernant une demande de subvention auprès de la Région pour la pose de ralentisseurs.

1° Virements de crédits

Sur proposition du Maire et après en avoir débattu, le conseil municipal vote à l'unanimité les modifications budgétaires suivantes :

Fonctionnement :

Chapitre 11 article 65231	: + 7 000
Chapitre 65 article 65541	: + 14 000
Chapitre 67 article 673	: + 500
Article 023	: - 21 500

Investissement :

Dépenses :

Opération n° 68 article 2313	: + 600
Opération n° 67 article 2315	: - 22 100

Recettes :

Article 021	: - 21 500
-------------	------------

2° Commission d'Appels d'Offres *(annule et remplace la délibération du 22/02/2016).*

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité de désigner, pour siéger à la commission d'Appels d'Offres (outre Monsieur Stéphane NICOLAS, maire de Sailly-Achâtel et président d'office de la commission) :

Titulaires :

Virginie KOSCHER
Sandrine SCHULER
Xavier MARI

Suppléants :

Frédérick COLSON
Maryse DESARCE
Cécile PIAZZA

3° Carte communale

Faisant suite à la deuxième et définitive réunion qui s'est tenue avec les PPA (personnes publiques associées) et le bureau d'études ADT, le maire expose aux membres du conseil municipal le document graphique de travail pour avis. Aucune remarque particulière n'a été ajoutée. Cependant, dans le cas de l'exploitation agricole de M. Mathis, un courrier de la Chambre d'Agriculture est attendu. Celle-ci devra préciser la zone concernée par le périmètre de réciprocité, notamment certains bâtiments, toujours dans la zone A, mais dont la transformation en habitat est impossible au regard de ce périmètre. Le maire avisera le bureau d'études que cette carte peut être soumise « pour accord » aux services concernés.

4° Réserve incendie

L'ouverture des plis a eu lieu le 20 avril dernier. Le démarrage des travaux se fera dès l'accord de l'Agence de l'Eau. Une réunion publique est prévue le 28 mai pour explications plus détaillées sur le projet.

5° Demande de subvention régionale (amendes de police)

Afin d'améliorer la sécurité des piétons, il a été décidé la pose de ralentisseurs dans la rue des Deux-Villes. Le maire indique qu'il est possible de bénéficier d'une aide du Conseil Départemental dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police en matière de sécurité routière. La délibération sera prise lors du prochain conseil municipal.

Divers

- Lors de la réunion publique prévue le 8 mai concernant le projet de réhabilitation de la réserve incendie, un exposé sur les travaux de restauration du clocher de l'église St Epvre sera également présenté à l'attention des habitants.
- Un obus gazeux datant de la première guerre mondiale a été trouvé près de la petite digue de l'étang, les services de déminage sont venus le récupérer. Le maire rappelle les précautions en cas de découverte d'un tel engin : ne pas le toucher ni le déplacer et téléphoner au maire qui se chargera d'avertir les services de l'état compétents.
- Alain Herbiet indique que le bail emphytéotique relatif à la mise à disposition d'une partie du bâtiment communal à disposition de l'AFR a été refusé, notamment en raison du fait que la partie louée doit être cadastrée. A cet effet A. Herbiet se rapprochera du service de Conseils juridiques aux Maires pour connaître la suite à donner à cette affaire.
- Une subvention de 20 000 € a été attribuée par le Conseil Départemental pour la restauration du clocher de l'église.
- Le maire informe les conseillers que 6 arbres fruitiers ont été offerts par la société Weiler et seront plantés le mercredi 11 mai avec le conseil municipal des enfants.
- Le maire indique qu'une subvention de 3 000 € sera versée par la Fondation UEM concernant la création du verger communal. Cette aide s'ajoute à celles déjà obtenues.
- La journée Brillance aura lieu le 28 mai (nettoyage mur du cimetière, peintures sur passages piétons, plantations espaces verts, mise en place porte-vélos et ralentisseurs). Toutes les personnes désireuses de faire partie de cette journée citoyenne peuvent s'inscrire en mairie.

Le Maire,
Stéphane NICOLAS

